



Paris, le 6 décembre 2018

LES ZYGOMATYK
80 AVENUE MAURICE FAURE
26000 VALENCE

Votre identifiant SACD : 736352

Cher Monsieur, chère Madame,

Pour faire suite à votre demande de représentation en amateur, nous avons le plaisir de vous informer que vous êtes autorisés à représenter l'oeuvre ou les oeuvres dont le détail figure ci-après.

L'autorisation est délivrée sous la condition du strict respect de l'oeuvre. Aucune modification d'aucune sorte ne peut être apportée à l'oeuvre sans l'accord écrit et préalable de l'auteur.

Nous attirons votre attention sur le fait que cette autorisation ne concerne que les auteurs membres de la SACD et leurs oeuvres protégées. Pour les auteurs n'appartenant pas à la SACD, il convient que vous obteniez par ailleurs les autorisations préalables de représentation.

Cette autorisation vous est transmise pour la (ou les) seule(s) exploitation(s) visée(s) dans le présent document, aux conditions de perception définies par le barème amateur. Ces conditions vous sont communiquées en page 2 du présent courrier et sont également disponibles sur notre site www.sacd.fr.

Le paiement de la facture afférente à la (ou les) représentation(s) de la présente autorisation est une condition suspensive de l'autorisation. A défaut de paiement dans le délai imparti et mentionné sur la facture, l'autorisation sera considérée comme n'ayant jamais été délivrée.

Pour déclarer et régler vos prochaines représentations, rendez-vous sur le site SACD dans la rubrique Mon espace utilisateur avec votre identifiant **736352** si votre compte est déjà créé. Si vous n'en avez pas, demandez la création d'un compte dans cette même rubrique.

Nous vous prions de croire, cher Monsieur, chère Madame, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Sammy ANCIANT
Pôle autorisations et contrats
Direction du Spectacle Vivant
Tél : 01 40 23 44 50 - Mél : sammy.anciant@sacd.fr

SACD

TARIFICATION APPLICABLE PAR REPRESENTATION AMATEUR

A COMPTER DU 01/09/2017

Une **remise de 10 %** est accordée sur les forfaits indiqués ci-dessous (exception faite des forfaits majorés) en cas de paiement en ligne par carte bancaire lors de l'autorisation via le service en ligne avant les représentations.

COMPAGNIES FEDEREES (membres d'une fédération ayant signé un protocole d'accord avec la SACD)	TARIF BILLET/ ENTREE	Jauge Salle	Jauge Salle	Jauge Salle	Jauge Salle	Jauge Salle	Jauge Salle
		≤ 50 places	51 à 100 places	101 à 200 places	201 à 300 places	301 à 400 places	> 400 places
	Lecture tarif unique	27,77 € H.T.					
	Gratuit	36 € H.T.	45 € H.T.	51 € H.T.	57 € H.T.	74 € H.T.	96 € H.T.
	Majoré représentation gratuite*	60 € H.T.				100 € H.T.	
	Inférieur à 6 €	60 € H.T.	75 € H.T.	85 € H.T.	95 € H.T.	124 € H.T.	161 € H.T.
	Entre 6 € et 10 €	64 € H.T.	80 € H.T.	90 € H.T.	100 € H.T.	130 € H.T.	169 € H.T.
	Supérieur à 10 €	80 € H.T.	100 € H.T.	110 € H.T.	120 € H.T.	156 € H.T.	203 € H.T.
	Majoré représentation payante*	130 € H.T.				210 € H.T.	

COMPAGNIES NON FEDEREES (non affiliées à une fédération ou membres d'une fédération n'ayant pas signé de protocole d'accord avec la SACD)	TARIF BILLET/ ENTREE	Jauge Salle	Jauge Salle	Jauge Salle	Jauge Salle	Jauge Salle	Jauge Salle
		≤ 50 places	51 à 100 places	101 à 200 places	201 à 300 places	301 à 400 places	> 400 places
	Lecture tarif unique	27,77 € H.T.					
	Gratuit	45 € H.T.	60 € H.T.	66 € H.T.	72 € H.T.	93 € H.T.	120 € H.T.
	Majoré représentation gratuite*	80 € H.T.				130 € H.T.	
	Inférieur à 6 €	75 € H.T.	100 € H.T.	110 € H.T.	120 € H.T.	154 € H.T.	201 € H.T.
	Entre 6 € et 10 €	80 € H.T.	110 € H.T.	120 € H.T.	130 € H.T.	163 € H.T.	211 € H.T.
	Supérieur à 10 €	100 € H.T.	130 € H.T.	140 € H.T.	150 € H.T.	195 € H.T.	254 € H.T.
	Majoré représentation payante*	165 € H.T.				260 € H.T.	

- Les sommes perçues au titre des droits d'auteur seront majorées, lors de la facturation, de la TVA au taux en vigueur, en application de l'article 279 du Code Général des Impôts.
- Les forfaits indiqués ci-dessus comprennent, outre les droits d'auteur, la contribution à caractère social et administratif (1/10^{ème} des droits) et la contribution diffuseurs AGESEA (1,10 % des droits dont 1 % au titre de la sécurité sociale et 0,10 % au titre de la formation continue).
- Le forfait s'applique pour une œuvre jouée en intégralité ou par extraits. Il n'y a pas de réduction si un seul acte est représenté.

* **Le tarif majoré** s'applique :

- En l'absence de demande d'autorisation reçue par la SACD un mois avant les représentations (excepté pour les demandes effectuées via le service en ligne et validées par la SACD).
- Pour toute représentation déclarée a posteriori.
- En l'absence d'information sur le nombre exact de représentations données, la SACD facturera trois représentations selon les conditions indiquées ci-dessus.
- En l'absence d'information sur la jauge et le prix moyen du billet.

La SACD se réserve le droit de faire effectuer, à tout moment, la vérification des conditions d'exploitation par ses représentants.

Référence du dossier : **682358**

Date de la demande d'autorisation : **05/12/2018**

Délégation régionale DR VALENCE - SACD - POLE REGIONAL - 12 RUE BALLU - 75009 PARIS -
FRANCE - 01 83 97 55 75

Dates Du 14 décembre 2018 au 14 décembre 2019 - 2 représentations

Oeuvre(s) **POUR RIRE POUR PASSER LE TEMPS**

Auteur(s) LEVEY, Sylvain
